



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Marchand ponctuel 2023

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise (seulement s'il s'agit d'une entreprise INC. Ou SENC) :

Nom de l'exposant (si entreprise non enregistrée)

Produits qui seront exposés au Marché :

Adresse postale complète (incluant le code postal) :

Téléphone :

Courriel :

(obligatoire, toute communication et transmission de documents et de factures se fait par courriel)

Nom de la personne présente sur place :

DATES DE RÉSERVATION

Nous prenons les réservations pour les fins de semaine complètes seulement. Votre kiosque se situera soit dans les espaces extérieurs de 9 pieds linéaires à l'entrée du Marché, (électricité et eau fournies) ou soit dans un espace intérieur s'il y a des disponibilités (largeur à confirmer, entre 6 et 8 pieds). Le choix de l'espace loué au marchand est à la discrétion de la Coopérative.

Le coût pour une fin de semaine est de 125\$ + taxes.

Inscrire ici la ou les fins de semaine où vous souhaitez être présents (la saison 2023 du Marché se déroule du 20 mai au 29 octobre, les samedis et dimanches de 9h à 16h).

ENGAGEMENT DES PARTIES

LE MARCHÉ S'ENGAGE À :

- o Fournir un espace (à déterminer, selon les disponibilités au Marché), incluant l'eau et l'électricité si besoin.

L'EXPOSANT S'ENGAGE À :

- o Être présent aux dates énumérées ci-haut, de 8h45 à 16h, à moins d'un cas de force majeure et être prêt à vendre ses produits à 9h chaque jour.
- o **AUCUNE ANNULATION À MOINS DE 10 JOURS DE VOTRE VENUE**, le paiement devra être acquitté au complet;
- o Apporter votre table, chaise et autre matériel;
- o Présenter vos produits aux consommateurs en assurant une présence permanente à votre kiosque pendant toute la durée de l'événement;
- o Ne pas démonter ses présentoirs ni à en retirer la marchandise avant l'heure officielle de fermeture du marché (16h);
- o Payer le coût de location du kiosque (125\$ +tx) **avant l'événement**. Une facture vous sera envoyée quelques semaines avant votre venue au Marché.
- o Assumer tous les coûts afférents (ex. assurances – le marché se dégage de toute responsabilité liée à la perte, vol ou bris de votre matériel).
- o Les entreprises œuvrant dans la vente de produits alimentaires doivent détenir les permis et accréditations nécessaires du MAPAQ.

En foi de quoi, j'ai pris connaissance des conditions et je m'engage à les respecter :

En date du : _____

Signature de l'exposant : _____

Retournez le formulaire à info@marchegodefroy.com.

*le nombre de places étant limité, nous vous invitons à nous faire parvenir votre inscription dès que possible. Nous vous confirmerons par courriel si vous avez bel et bien une place.